

*Projet présenté par les députés :*

*M<sup>me</sup> et MM. Marcel Borloz, Ivan Slatkine, René Desbaillets, Alain Meylan, Patricia Läser, Jean Romain, Vincent Maitre, Guy Mettan et Stéphane Florey*

*Date de dépôt : 30 mars 2010*

## **Proposition de motion pour l'étude et la réalisation d'une route de contournement de Genève-sud**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le plan provisoire de mobilité mis en place par la commune de Troinex afin de diminuer le trafic de transit sur le réseau secondaire de la commune (fermeture au trafic privé des chemins de Drize, de Saussac, des Moulins-de-Drize et de Roday);
- l'impact de ce plan sur l'ensemble des communes de la région *Genève-sud* avec une augmentation du trafic de transit sur les routes d'Annecy et de Troinex;
- les effets négatifs de ce plan en termes de sécurité aux abords de l'école et de la crèche de Troinex;
- les retards significatifs sur les lignes 44 et 45 des Transports publics genevois, lignes qui subissent les impacts négatifs de ce plan de circulation, les retards pouvant monter au-delà de quinze minutes;
- que les communes de la région *Genève-sud* (Troinex, Veyrier, Bardonnex, Carouge, Plan-les-Ouates, Lancy) sont fortement touchées par les problèmes engendrés par le trafic de transit, dégradant ainsi la qualité de vie des riverains;
- que ces problèmes de trafic de transit ne peuvent pas être réglés par des mesures prises au niveau communal, mais bien uniquement en ayant une approche régionale et donc cantonale;

- que les communes de la région *Genève-sud* étudient ensemble un projet de route de contournement de la région;
- que le PACA Piémont - Salève prévoit notamment une route de contournement de la région *Genève-sud*;
- les prévisions d'augmentation des besoins de mobilité et cela spécialement au niveau du trafic privé malgré le développement des transports publics;
- que la DGM n'est pas en mesure de présenter à ce jour un projet de route de contournement de la région *Genève-sud*,

invite le Conseil d'Etat

à étudier et réaliser dans les plus brefs délais une route de contournement de Genève-sud en accord avec les communes concernées et en lien avec le PACA Piémont – Salève.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Un nouveau plan de circulation provisoire<sup>1</sup> a été adopté par la municipalité de Troinex. Ce plan communal prévoit de supprimer la circulation de transit au centre du village et sur le réseau secondaire de la commune. Pour mener à bien ce projet, la municipalité a fermé les chemins suivants à la circulation de transit : chemin de Drize - chemin de Saussac - chemin de Roday et chemin des Moulins-de-Drize. Ces mesures ont été prises en urgence suite aux travaux que les SIG ont démarrés dans la commune et ce, en accord avec la DGM. L'objectif poursuivi est d'améliorer la qualité de vie des résidents et de désengorger ces chemins de 5000 véhicules jour.

L'impact de ce plan provisoire a dépassé les prévisions de la mairie comme de la DGM. Par la fermeture de deux petits chemins de la commune, le report du trafic pendulaire sur les routes de Troinex et d'Annecy a été très important, avec des conséquences négatives dans l'ensemble des communes de la région. De plus, ce plan a des effets négatifs au sein même de la commune de Troinex. Pour preuve la pétition 1720 déposée par « L'Association des habitants de Troinex », pétition munie de 764 signatures. Le trafic de transit ainsi détourné a pour effet de péjorer la sécurité devant la crèche et l'école de la commune, à causer des retards importants sur les lignes 44 et 45 des TPG, lignes qui desservent le collège De-Staël, ainsi que les cycles d'orientation de Drize (route de Troinex et d'Annecy) et de Pinchat (chemin de Vert et de Pinchat).

De l'avis même de la mairie, ce plan provisoire a eu un impact inattendu, mettant en relief les problèmes de circulation dans toute la région de *Genève-sud*.

### Situation

Troinex est une commune du sud du canton enclavée entre deux axes routiers de transit importants. D'une part, la route de Troinex par laquelle affluent un grand nombre de véhicules en provenance (ou en direction) de

---

<sup>1</sup> Essai sur une période de douze mois, soit d'octobre 2009 à fin septembre 2010.

Veyrier et de la départementale du Salève (France voisine), véhicules qui rejoignent ensuite Carouge et/ou le centre-ville ; d'autre part la route d'Annecy débouchant sur la route de La-Chapelle qui permet de rejoindre l'accès à l'autoroute de contournement.

De par sa position, la commune de Troinex voit une forte propension d'automobilistes rejoindre la route d'Annecy depuis celle de Troinex, générant un trafic important sur l'ensemble du réseau secondaire de la commune.

Au niveau des transports publics, les seules liaisons avec Carouge sont les lignes 44 et 45, à raison de un à trois bus par heure.

Enfin, en termes de mobilité douce, aucune piste cyclable n'existe, comme par exemple des pistes pour permettre aux enfants de se déplacer en toute sécurité de leur domicile à leur école, cycle ou collège.

Depuis de nombreuses années, les communes de *Genève-sud* étudient le projet d'une route de contournement de la région. Si le projet de la voie Cottier est aujourd'hui abandonné, d'autres solutions sont proposées. Néanmoins, la commune de Troinex, voyant ce projet peiner à se concrétiser, et face à la croissance constante du trafic de transit sur son réseau routier, en particulier sur le réseau secondaire, a décidé de mandater le bureau d'ingénieurs CITEC afin de lui demander un projet de nouveau plan de circulation de la commune pour lutter contre le trafic de transit. Un plan provisoire a alors été retenu avec la fermeture au trafic des chemins de Drize, de Saussac, des Moulins-de-Drize et de Roday. La fermeture de ces chemins a coïncidé avec le début d'un chantier mené par les SIG au niveau du chemin de Drize. L'ensemble des mesures prises l'a été en accord avec la DGM. La période d'essai durera une année, soit jusqu'en octobre 2010.

Si ce projet avait été présenté aux communes voisines, il n'a pas fait l'objet d'une coordination intercommunale. Sa mise en place, quant à elle, n'a pas été annoncée aux communes voisines.

## Impacts

La mise en place du plan provisoire a le mérite de mettre en relief les graves problèmes de circulation dans la région, problèmes principalement dus aux pendulaires. Ce plan démontre aussi que le réseau routier est comme un vaste circuit interconnecté et que même en fermant deux petits chemins communaux, on en arrive à perturber toute la mobilité (privée, publique et douce) dans la région *Genève-sud*.

### ***Impacts au niveau communal***

1. Augmentation de la circulation devant l'école et la garderie, ainsi que devant la nouvelle salle communale en construction.
2. Apparition d'une nouvelle circulation de transit sur d'autres axes routiers.
3. La commune se retrouve coupée en deux. Il devient même difficile pour les habitants de se déplacer dans la commune.
4. Perte de réseaux de solidarité entre voisins, car la mobilité à l'intérieur de Troinex est entravée.

### ***Impacts au niveau régional***

1. Densification de la circulation sur les axes principaux (routes de Troinex et d'Annecy) et secondaires, notamment sur le chemin Baumgartner, où se trouve la Fondation Clair-Bois.
2. Augmentation du danger sur les axes principaux.
3. Retard conséquent sur les lignes 44 et 45 des TPG aux heures de pointe entraînant des retards pour les élèves venant de Troinex et se rendant au cycle d'orientation ou au collège.

## **Conclusion**

Face à la hausse prévue de la mobilité ces prochaines années, hausse qui touchera tant les transports privés que les transports publics ou encore la mobilité douce, il est nécessaire que le département en charge de la mobilité charge la DGM de se pencher sur les problèmes constatés dans la région de *Genève-sud*. Le trafic pendulaire est en augmentation constante alors que le réseau actuel est trop vétuste pour accueillir des sites propres pour les TPG ou encore des pistes cyclables pour les vélos. Si les communes de la région ont déjà travaillé sur un projet régional, il est nécessaire que la DGM étudie ce sujet et présente rapidement un projet de réalisation d'une route de contournement de *Genève-sud*. Il en va de l'avenir de cette région qui ne peut être étouffée par ces problèmes de mobilité. L'étude menée par la DGM devra être faite en collaboration avec les communes concernées.

A n'en point douter, la réalisation de cette route de contournement permettra une meilleure qualité de vie pour les résidents. De plus, cela permettra des aménagements adaptés, sur les axes routes de Drize et d'Annecy, pour la mobilité douce et une meilleure fluidité pour les transports publics. De plus, cette nouvelle réalisation répondra aux attentes des pétitionnaires (P 1720) et des habitants de Troinex, ainsi qu'aux autorités.

Au vu de ce qui précède, Mesdames et Messieurs les députés, nous espérons que vous réserverez un bon accueil à cette motion.